



Même compte bancaire pour 2 personnes

Par **Kima94**, le 11/10/2018 à 16:29

Bonjour,

Je me retrouve confronté à un problème que je ne sais comment résoudre.

Ma banque a émis un chéquier à un homonyme mais avec mon numéro de compte.

Cette personne a donc utilisé ce qu'elle pensait être son RIB et son chéquier sauf que les prélèvements et les chèques ont été débités sur mon compte. Elle a par ailleurs reçu mon relevé de compte avec mes dépenses. J'ai alerté ma banque dès le 1er prélèvement mais la réactivité n'a pas été efficace.

Cette situation me stress beaucoup, j'ai du faire moi-même les investigations pour comprendre alors que je suis en convalescence car récemment opérée.

Quel recours puis-je avoir à l'encontre de ma banque ?

Je vous remercie par avance pour votre aide.

Cordialement,

Par **morobar**, le 11/10/2018 à 17:08

Bonjour,

Dans un premier temps vous négociez avec la banque la remise en ordre des écritures et

éventuellement la prise en charge des couts occasionnés (découverts, frais de recherches bancaires..)

Simultanément vous demandez qu'un geste commercial conséquent soit établi à votre endroit au titre du préjudice moral difficilement contestable.

Il sera temps d'envisager un recours contentieux si vos demandes ne prospèrent pas.

Par **Kima94**, le **11/10/2018** à **17:51**

Merci Morobar pour votre réponse.